



Riche de ses 350 ans d'histoire, La Prairie offre une qualité de vie orientée vers la famille, les jeunes et les aînés. Dynamique grâce à de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisir, elle mise sur un développement économique durable pour maintenir un niveau de taxation compétitif. Ses nombreux attraits touristiques, son Site patrimonial déclaré, ses parcs de conservation, son marché public et sa proximité avec le fleuve Saint-Laurent constituent quelques-uns de ses atouts indéniables. Située en Montérégie, dans la MRC de Roussillon, La Prairie est une ville en plein essor, résolument tournée vers l'avenir, qui compte près de 25 604 habitants.



Stagiaire en génie civil

Service des travaux publics et du génie

Nature de la fonction

Le titulaire du poste effectue de la surveillance de travaux, participe à la préparation et à la confection de plans et devis, d'estimés, d'analyses, d'études, de formulaires d'inspection ou d'autres documents techniques.

Tâches principales

- Effectue de la mise en plan, des calculs et de l'estimation de coûts d'installation et/ou de modification des infrastructures municipales et des équipements qui s'y rattachent
- Surveille l'exécution des travaux municipaux et s'assure de la concordance avec le contrat octroyé et/ou les normes et règlements. Il produit le rapport détaillé sur l'avancement des travaux
- Fait de l'arpentage et des relevés de terrains nécessaires à la confection des plans et analyses
- Remplit des rapports et des formulaires. Il produit des statistiques, des listes et autres documents techniques et les transmet à qui de droit. Il fait de la saisie et traite des données informatisées, il copie des plans et/ou les transmet électroniquement lorsque requis
- Effectue les tâches connexes en lien avec l'emploi

Qualifications et exigences

- Le titulaire est inscrit au baccalauréat en génie civil et détient un minimum de 90 crédits
- Avoir une bonne connaissance de la suite Microsoft Office et du logiciel Autocad
- Détenir un permis de conduire valide
- Posséder les aptitudes suivantes : sens de l'organisation et des priorités, grande habileté pour la communication et esprit d'équipe

Le salaire est régi par la convention collective (secteur bureau) de la Ville de La Prairie présentement en vigueur.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le mercredi 13 mars 2019

par courriel : michael.lembo@ville.laprairie.qc.ca

Prière de ne pas téléphoner. Seuls les candidats retenus pour le processus de sélection seront contactés. La Ville de La Prairie applique un programme d'équité en matière d'emploi. Le genre masculin utilisé dans le présent avis inclut le genre féminin.